

PROTOCOLE DE SECURITE POUR LA PRATIQUE DE L'ESCALADE EN MILIEU SCOLAIRE

Ce document a été rédigé conformément à la **circulaire APPN n°2017-075 du 19-4-2017**. Ce protocole sert de cadrage à l'organisation de la pratique de l'escalade dans l'établissement. Sous l'autorité du chef d'établissement, en lien avec les équipes, il convient d'identifier les normes du pays d'accueil et de les respecter, lorsqu'elles existent.

Le protocole est connu de tous.

L'objectif du présent document est de formaliser les éléments incontournables à vérifier et les opérations essentielles à effectuer en escalade, avant, pendant et après la leçon d'EPS ou de tout autre dispositif (AS, sections sportives...). Ce protocole permet de:

1. Garantir la sécurité des élèves et des enseignants
2. Accompagner les enseignants dans la compréhension et la maîtrise de notion de chaîne de contrôle
3. Éduquer au risque, à la prévention et à la responsabilité au sein de l'école

Il est complété localement par un protocole spécifique à l'établissement, construit à partir des recommandations figurant en annexe et des formations mises en œuvre à l'échelle de la zone.

AVANT LA PRATIQUE

SECURISER ET ORGANISER LE LIEU DE PRATIQUE

TOUS SITES

Contrôle du site naturel d'escalade (SNE):

- ✓ Hors présence des élèves

Contrôle annuel de la Structure Artificielle d'escalade (SAE):

- Par une société agréée avec affichage visible du certificat daté.
- Des EPI (équipements de protection individuelle) par la personne mandatée avec registre consultable par tout intervenant.

Contrôle visuel par l'enseignant en SAE systématiquement avant chaque début de leçon : points d'ancrage, relais, surface de réception aux normes (surface couverte de 2,5 m dans toutes les directions au-delà de l'aplomb à 3 mètres de hauteur), épaisseurs entre 5 et 10cm et tapis obligatoirement jointifs). Délimiter les zones de travail avec la fiche Topo.

En SNE délimiter les zones de travail, situer les dangers éventuels, les zones interdites avec le topo-guide d'escalade de façon à identifier les voies autorisées. Choisir des secteurs de grimpe adaptés au niveau des élèves et aux conditions d'enseignement.

En SAE comme en SNE, vérifier que les cordes les plus courtes permettent d'aller dans les voies les plus longues + 4m. (attention si code couleur de corde utilisé, celui-ci doit être connu de tous les utilisateurs)

Moyens de communication : S'assurer de pouvoir contacter facilement les personnes ou services utiles (vérifier la couverture réseau, le dernier endroit de connexion, l'accès des secours ; les coordonnées du chef d'établissement et des services de santé sont enregistrées).

Point météo pour pratique en SNE :

Avant le départ, consulter la météo (bulletin d'alerte, niveau de vigilance).

Matériel EPI :

Mousquetons de sécurité : vérifier systématiquement la fermeture du mousqueton (vis ou automatique),

Système d'assurage frein ou système d'assurage à blocage assisté : de type Tubes préconisés (appelés parfois « paniers »).

Casques : Obligatoire en SNE. Vérifier la taille (souvent deux tailles réglables) et vérifier si les jugulaires sont en état de fermer.

Tapis de réception en SAE : S'assurer qu'ils sont jointifs avec une bande Velcro et en contact avec la paroi.

PENDANT LA PRATIQUE

ORGANISER UNE PRATIQUE EN TOUTE SECURITE

MISE EN PLACE DE ROUTINES SECURITAIRES

Equipements :

L'enseignant, positionné doit être équipé pour pouvoir intervenir rapidement à l'aide d'une corde : a minima, il porte un baudrier équipé de systèmes d'intervention dont il maîtrise l'usage (baudrier équipé d'une longe)

Les élèves doivent avoir une tenue adaptée :

- ✓ À la météo (pour éviter tout risque d'hypothermie, insolation, déshydratation...)
- ✓ À la pratique :
- ✓ Bijoux interdits
- ✓ Cheveux attachés
- ✓ Poches vidées
- ✓ Chaussures ou chaussons aux pieds pour assurance
- ✓ Tous les E.P.I. portés par l'élève doivent avoir été contrôlés par le gestionnaire EPI de l'établissement
- ✓ Vérification systématique du baudrier par l'enseignant après tout changement de tenue ou passage aux toilettes

Procédures de sécurité :

- ✓ Reprendre les termes de la check liste (énoncer les règles de sécurité, sur la position du grimpeur et de l'assureur)
Ne pas circuler ou stationner dans la zone d'assurance (tapis ou sous la falaise devant les assureurs). Reconnaître avec les élèves les voies potentiellement grimpables.
Les points d'ancrage (plaquettes, broches, relais) ne sont pas des prises ; ne jamais mettre les doigts dans les anneaux des points d'ancrage.
Ne pas stationner sous quelqu'un qui grimpe (en SAE ou SNE, les couloirs de grimpe sont différents des couloirs d'assurance, en escalade en tête. En moulinette l'assureur est décalé en arrière du mur les pieds au sol.)
- ✓ Mise en place du baudrier ou harnais :
Enfiler correctement un baudrier veut dire : ajuster la ceinture pour la serrer au-dessus des crêtes iliaques et au-dessus de tous les vêtements pour ajuster les cuisses dans un deuxième temps. Le baudrier doit être bien visible ; les vêtements rentrés en dessous.
Enlever et attacher tout ce qui peut se bloquer dans le frein : (cheveux, écharpe, cordon).
- ✓ Réaliser un encordement conforme veut dire :
Réaliser un nœud compacté, c'est à dire un « huit double » le plus près possible du baudrier, sur le ou les pont(s) d'encordement.
Réaliser un nœud d'arrêt (de sécurité) obligatoire sur le brin de corde "libre", de type « simple nœud de pêcheur ».
- ✓ Exiger un encordement de la cordée pour chaque voie, et ce quel que soit le niveau, veut dire :
le grimpeur et l'assureur s'encordent (notion de cordée, c'est à dire deux grimpeurs reliés par la corde), et nœud en bout de corde, type « queue de vache » (ce nœud doit être systématique pour prévenir tout retour au sol en cas de corde trop courte ici ou ailleurs, aujourd'hui ou demain).
Vérifier que la corde soit installée de manière conforme à la notice d'utilisation du système d'assurance utilisé avec mousqueton bien fermé.
- ✓ Le couloir d'assurance se distingue du couloir d'escalade : il lui est adjacent.
- ✓ L'ordre de démarrer n'intervient que lorsque l'enseignant s'est assuré que l'élève maîtrise la technique d'assurance, que le système d'assurance est en place, que la chaîne d'assurance est complète « bouclée », que la corde est tendue et l'assureur placé dans son couloir d'assurance.

Conduite à tenir en cas « d'élève en difficulté » :

Si un élève est en difficulté : les assureurs prennent l'habitude d'appeler l'enseignant en cas de blocage d'un élève grimpeur, sans crier.

Conduite à tenir en cas « d'urgence » :

Si un élève chute et se blesse : Se référer au **protocole d'urgence de l'établissement**.

Formes de pratiques

La pratique de l'escalade s'effectue : en bloc, en moulinette, et en tête. La pratique en AS peut s'ouvrir à la manœuvre de haut de voie dite « de maillon », après une escalade en tête. Quelles que soient les techniques enseignées, l'enseignant devra s'assurer de la maîtrise de ces techniques par l'élève au sol ou à faible hauteur avant de lui demander de la faire en haut d'une voie. Ces manipulations se feront toujours sous la supervision d'un enseignant.

Manipulations :

L'enseignant doit adopter des mesures de sécurité garantissant aucun retour au sol :

✓ **Escalade en moulinette :**

✓ **Pour le grimpeur :**

S'assurer que la corde est avalée avant de continuer sa progression. Communication adaptée et comprise de tous

En haut de la voie, le grimpeur signale son arrivée et demande à son assureur de mettre en tension la corde (récupérer le mou résiduel + absorber l'élasticité de la corde) en s'asseyant dans son baudrier, AVANT que le grimpeur lui-même ne s'asseye dans le sien.

✓ **Pour l'assureur :**

Corde prête pour un déroulement fluide avec nœud en bout.

Assurance en 5 temps lors de la montée sans lâcher le brin de vie. Cet assurance analytique en 5 temps peut devenir, avec l'expertise, un assurance dit « lissé ».

Tendre systématiquement la corde jusqu'au 1er point d'ancrage pour éviter les retours au sol

Position et posture de l'assureur ; à proximité du mur, ne pas rester dans le couloir du grimpeur (couloir de chute). L'assureur ne doit jamais assurer en position assise ou couchée, il doit porter des chaussons ou chaussures.

En cas de chute et avant la descente du grimpeur, l'assureur bloque ses 2 mains sous le système d'assurance puis descend le grimpeur à vitesse lente et régulière en ayant toujours, à minima, une main tenant le brin libre sous le système d'assurance.

✓ **Pour le contre - Assureur (Second assurance) : Mise en place d'un dispositif de garantie de non-Retour au sol**

Le troisième membre de la cordée confectionne un nœud de sécurisation (**nœud en queue de vache**) sous le système d'assurance dès que les mains du grimpeur arrivent au second point d'assurance (4 mètres*), **ou contre-assure avec un second frein ou un système spécifique (Il effectue alors un second assurance à deux mètres en arrière de l'assureur en laissant la corde souple entre lui et l'assureur sans toutefois la laisser toucher le sol = au niveau du genou de l'assureur principal).**

**Il est possible de réaliser ensuite des nœuds de sécurisation tous les 3 ou 4m*

✓ **Communication Assureur/ Grimpeur :**

Maîtriser un code de communication simple et clair.

En début de séquence, l'enseignant systématiser le test à vide d'un nœud de sécurisation qui vient en butée sur le système d'assurage, pour le faire éprouver par les élèves.

✓ **Escalade en tête :**

✓ **Pour l'assureur :**

Corde prête pour un déroulement fluide avec nœud en bout.

Parade bras en l'air jusqu'au 1^{er} point d'assurage, corde en place dans le système d'assurage et chaque brin de corde dans chacune des mains.

Quand la corde est passée dans la première dégain, passer de la parade à l'assurage, sans rupture de chaîne d'assurage.

Récupérer le mou de corde résiduel éventuel. Se placer dans son couloir d'assurage latéralement (hors du couloir de chute).

Jusqu'à la 3^{ème} dégain, l'assurage ne doit pas être dynamique sous peine de retour au sol.

Au-delà, assurer de façon dynamique le leader en cas de chute (Cette technique d'assurage fera l'objet d'un apprentissage particulier sous contrôle de l'enseignant).

✓ **Pour le grimpeur et l'assureur :**

Optimiser la relation grimpeur/assureur en leur permettant de s'entraîner à identifier les situations présentant un danger et aux attitudes à adopter en conséquence :

- ✓ Moment du lever de corde pour clipper,
- ✓ Clippage dans le bon sens
- ✓ Erreur de clippage type yoyo
- ✓ Interdire le blocage de corde entre les dents lors du mousquetonnage
- ✓ Repérage des signes annonciateurs d'une chute (tremblements, tétanie...)
- ✓ Apprendre à chuter (pousser sur le mur, annoncer la chute, réception sur les pieds...)

✓ **Escalade en bloc : DEFINIR UNE ZONE DE TRAVAIL: les tapis sont des zones de réception et non de stationnement ni de passage**

- ✓ délimiter une hauteur d'évolution maximale sans corde. Cette délimitation doit être visible.
- ✓ Sur un équipement de type bloc, avec des tapis de 30 à 40 cm, le retour au sol est de fait. Il faut apprendre aux élèves à bien le gérer : en désescaladant ou en apprenant à chuter. **Il faut Savoir renoncer**
- ✓ Lors de l'escalade en bas d'une SAE, avec des tapis de 5 à 10 cm, l'aide d'un partenaire est possible.

✓ **Manœuvre de maillon :**

Les manœuvres doivent être systématiquement supervisées par l'encadrant (maillon rapide, rappel, relais)
la manœuvre dite « de maillon » existe après une escalade en tête et éventuellement avec relais.

Les manœuvres de rappel ou de haut de voie doivent être supervisées systématiquement par l'enseignant

Contrôle et régulation :

✓ **Maîtrise du déroulement du cours, gestion de la classe :**

Consignes claires, entendues en même temps par tous les élèves.

S'assurer de la compréhension des consignes par les élèves (au regard de l'enjeu sécuritaire).

✓ **Placement de l'enseignant :**

Assurer une supervision « en tour de contrôle »

Le professeur alterne la prise de recul pour vue d'ensemble et rapprochement pour vérifier les cordées contre le mur et donner son « Feu vert ».

APRES LA PRATIQUE

ASSURER LE RANGEMENT ET LE SUIVI DU MATERIEL

Ranger le matériel pour le préserver, le comptabiliser, le vérifier.

Examen quantitatif et qualitatif du matériel

Signaler sur le registre d'EPI les remarques éventuelles concernant le matériel (exemple : chute de facteur 2 en tête), et retirer tout matériel défectueux dans un bac spécifique pour contrôle du référent EPI.

Documents de référence :

Protocole de sécurité AEFE Zone MAROC

Protocole académique de sécurité pour les APPN RENNES

Protocoles actifs de sécurité scolaire PASS GRENOBLE

Protocole de sécurité en Escalade Check-list LA REUNION

Fiches de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade

CHECK-LIST en ESCALADE en SAE

Liste de contrôles visant à synthétiser les opérations incontournables à vérifier et à effectuer AVANT, PENDANT et APRES la séance d'ESCALADE en SAE			
Sécuriser et organiser le lieu de pratique PENDANT L'ANNEE	La structure répond-elle aux normes de constructions légales ? dans le pays hôte ? aux normes françaises – AFNOR ?	OUI	NON
	La structure a-t-elle été contrôlée annuellement par une personne agréée ? Par qui.....	OUI	NON
	Le matériel de sécurité (EPI) a-t-il fait l'objet d'un contrôle annuel enregistré dans un registre EPI ? Par qui.....	OUI	NON
AVANT LA SEQUENCE D'ESCALADE	Un enseignant EPS a-t-il repéré et analysé l'usage pédagogique et l'aspect sécuritaire de la structure ? (Points d'ancrage, tapis de réception, ...)	OUI	NON
	La vérification des EPI et du registre EPI a-t-elle été faite ?	OUI	NON
	Vérifier l'adaptation du matériel (Longueur de cordes, quantité d'EPI, tailles des baudriers et chaussons...)	OUI	NON
PENDANT LA SEANCE D'ESCALADE Organiser une pratique en toute sécurité	S'assurer que l'enseignant porte un baudrier équipé et se place de façon « panoptique » à tout moment de la séance de façon à assurer une supervision en « tour de contrôle »	OUI	NON
	Vérifier la tenue des élèves (Cheveux, bijoux, poches vides, ...)	OUI	NON
	Vérifier l'équipement des élèves (Mise en place du baudrier, encordement, ...)	OUI	NON
	Enoncer et afficher les règles de sécurité et les principes de fonctionnement (Zones de travail, « feu vert » de l'enseignant, ...)	OUI	NON
	Vérifier que tout est mis en œuvre pour empêcher le retour au sol (Nœud d'arrêt pour le grimpeur, dispositif de sécurisation par le contre-assureur)	OUI	NON
	Vérifier la compréhension des règles de sécurité et de fonctionnement par les élèves, notamment l'attente du « feu vert » de l'enseignant	OUI	NON
	S'assurer de la maîtrise technique du grimpeur et de l'assureur permettant l'ascension et la descente sécurisée	OUI	NON
	S'assurer de la maîtrise du code de communication entre le grimpeur et l'assureur	OUI	NON
	S'assurer du fonctionnement sécuritaire de la cordée (Différentiel de poids, attitude des élèves, nombre, ...)	OUI	NON
APRES LA SEANCE D'ESCALADE Assurer le suivi du matériel	Vérifier l'état du matériel et de la structure ; associer les élèves à tout signalement d'usure de matériel	OUI	NON
	S'assurer du rangement et du stockage permettant le maintien en état de fonctionnement du matériel	OUI	NON